

Corrigé et barème – Le plus-que-parfait

Former le plus-que-parfait, second temps composé de l'indicatif (auxiliaire avoir ou être à l'imparfait + participe passé), accorder le participe passé avec être, placer la négation, puis l'employer pour une action passée achevée avant une autre

Durée : 55 min – Sans document – Sur 20 points · Français 6^e

Exercice 1 – L'auxiliaire à l'imparfait ★★

(4 pts)

- a) avaient (planter → avoir) (1)
- b) étais (rester → être) (1)
- c) avions (écrire → avoir) (1)
- d) était (devenir → être ; « devenue » est accordé avec « ma tante ») (1)

Repère — pour choisir l'auxiliaire, dis la phrase au **passé composé** : *tu es resté* → *tu étais resté*. Puis mets cet auxiliaire à l'imparfait.

Exercice 2 – Conjuguer au plus-que-parfait ★★

(4 pts)

- a) avait ouvert (1)
- b) étaient allées (accord avec « mes sœurs », féminin pluriel) (1)
- c) aviez dit (1)
- d) J'avais voulu (élision : « je » devient « j' ») (1)

Attention — les participes passés du 3^e groupe s'apprennent : *ouvert, dit, voulu*. Pour trouver la lettre muette, mets-les au féminin : *ouverte, dite*.

Exercice 3 – La forme négative ★★

(4 pts)

- a) Le chien n'avait jamais mordu le facteur. (1)
- b) Elles n'étaient pas sorties. (1)
- c) Tu n'avais rien mangé. (« quelque chose » devient « rien ») (1)
- d) Nous n'étions plus retournés au musée. (1)

Le point clé — la négation **encadre l'auxiliaire**, jamais le participe passé : *n'avait jamais mordu*. Devant l'auxiliaire, qui commence par une voyelle, *ne* devient *n'*.

Exercice 4 – Reconnaître le plus-que-parfait ★★★

(4 pts)

- a) plus-que-parfait de neiger (1)
- b) imparfait de être (« était » est suivi d'un adjectif, pas d'un participe passé) (1)
- c) passé composé de faire (auxiliaire au présent) (1)
- d) plus-que-parfait de tomber (1)

Piège classique — « était » ou « avait » ne suffit pas : il faut un **participe passé** derrière l'auxiliaire à l'imparfait. Et un auxiliaire au **présent** donne un passé composé.

Exercice 5 – Le retour en arrière dans un récit ★★★

(4 pts)

- a) étaient partis, s'était endormie, avait laissé. (1)
- b) Avant : le plus-que-parfait exprime des actions achevées avant une autre action passée, ici le retour de Malik (« rentra », passé simple). (1)
- c) « s'endormir » est pronominal, donc conjugué avec être : le participe s'accorde avec le sujet « sa sœur », féminin singulier. (1)
- d) Exemple : « Le soir, Malik rentra chez lui : il avait fini son entraînement. » (toute action antérieure au plus-que-parfait est acceptée). (1)

À retenir — dans un récit au passé simple et à l'imparfait, le plus-que-parfait sert au **retour en arrière** : il raconte ce qui s'était passé **avant** le moment de l'histoire.

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).